

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DE LA CHASSE DU 1^{er} octobre 2018

Animaient la réunion

Patrick PLANCHE : premier adjoint, référent du quartier « la Chasse ».

Marie-Madeleine MAILLARD, déléguée au sport et aux associations sportives, référente du quartier « la Chasse ».

Invitée : Christine NAIL, déléguée à la solidarité et aux seniors

Véronique KERGUIDUFF, adjoint au Maire, chargée du dynamisme de la ville.

Pascal SEIGNE : vice-président de la communauté d'agglomération du Val Paris, adjoint au Maire, chargé de l'intercommunalité, de la communication et du développement numérique

28 personnes participaient à cette réunion.

1. SOLIDARITE – SANTE / Présentation par Christine NAIL

Pour ce qui concerne la solidarité, le travail est réalisé à partir de l'analyse des besoins sociaux réalisée en octobre 2017 à partir de chiffres de 2014

Point sur la composition de la population de Beauchamp

8733 habitants dont 3 540 ménages et 1 030 personnes seules

1 060 couples sans enfant

1 030 couples avec enfants

270 familles monoparentales

Pour les plus de 60 ans

2 400 personnes de plus de 60 ans

60 -74 ans : 1 580

75 – 84 ans : 600

Plus de 85 ans : 270

Dans 10 ans, la population de plus de 60 ans augmentera de plus de 500 personnes.

Il s'agit donc d'adapter une politique pour les seniors.

Par ailleurs, 600 personnes de plus de 60 ans vivent seules.

Pour la situation économique

960 personnes vivent avec moins de 1 200 € par mois dont 600 ont un revenu inférieur à 1000 € par mois (sur ces 600 personnes : 230 ont plus de 60 ans dont 100 ont 75 ans et plus)

Pour le logement

88% de plus de 65 ans sont propriétaires et à domicile.

90% des personnes âgées ont des logements sous occupés, avec parfois la difficulté de l'entretien.

Il faut mener une réflexion sur notre rôle auprès des personnes en difficulté dans le quartier. Il faut encourager les gens à ne pas s'isoler, à sortir de chez eux.

Pour les anciens penser à l'attention et à l'aide du voisin. Il faudrait réfléchir à la mise en place d'un parcours résidentiel (privé, social, résidences intergénérationnelles, Epahd...).

Pour les jeunes

Les 11-24 ans représentent 1 471 jeunes soit 16% de la population

700 jeunes ont entre 18 et 24 ans

Pour les 20-24 ans, seulement 17 jeunes ont un logement sur Beauchamp dont 7 vivant seuls et 10 en couple.

La ville n'est pas attractive car il n'y a pas assez de logements adaptés. Les activités culturelles et sportives qui existent coûtent cher et ne sont pas assez diversifiées pour ce public particulier.

Suite à l'analyse des besoins sociaux, deux thématiques ont été retenues :

- La dépendance des personnes âgées, notamment l'isolement des personnes âgées vivant à domicile.
- En 2019, l'autre préoccupation politique sera à mener pour les jeunes adultes : comment favoriser leur installation.

Le Centre Communal d'Action Sociale met en place la politique sociale de la ville.

Il réalise un travail de fond : quelques exemples pour l'année 2017

- Mise en place d'ateliers toute l'année : Informatique - Mémoire - Equilibre en mouvement - Prévention piétons et code de la route – Lutter contre les arnaques - Bien chez soi
- Une sortie le 19 juin à France miniature et une autre prochainement à l'aquarium de Paris.
- Le plan canicule a bien fonctionné cet été auprès des 50 personnes inscrites
- Beauchamp Estival au parc arboré : il a connu un fort succès avec environ 250 participants par jour.
- Sorties familiales pendant l'été : 88 personnes ont pu partir à Hérouval (parc de loisirs) et une journée à la mer (Dieppe).
- Partenariat en cours avec l'organisme qui s'occupe des chèques vacances pour public fragile et seniors.
- La semaine bleue qui a eu lieu du 8 au 13 octobre avec la signature officielle de la charte du Bien vieillir.
- Semaines de la parentalité pour la petite enfance : du 7 au 21 Novembre 2018
- La mise en place d'un pôle handicap/santé est en cours
- Logement Social : 1300 demandes en cours pour un logement social avec pour premier choix Beauchamp
- Dans le cadre du dispositif RSA : 153 personnes sont accompagnées par le CCAS
- Portage de repas : 40 personnes en bénéficient (11 000 repas distribués par an)
- Des liens sont tissés avec les bailleurs sociaux de la commune : une réunion est prévue début novembre avec les résidents de Nungesser et Coli et l'Oiseau Blanc en présence du représentant du Bailleur.
- Instruction et suivi des domiciliations pour les personnes sans domicile fixe
- Le café des aidants (voir brochure distribuée) : se déroule le 3^{ème} jeudi de chaque mois à la bibliothèque de Beauchamp avec la présence d'un psychologue et d'un travailleur social. Dix séances sont déjà planifiées.
- Le petit bus : fonctionne avec 5 conducteurs bénévoles pour les déplacements des personnes qui le souhaitent, et qui doivent s'inscrire auprès du CCAS au moins 48h à l'avance. Il est prévu l'achat d'un nouveau petit bus mieux adapté aux personnes à mobilité réduite. L'actuel sera alloué au service périscolaire.
- Repas de Noël : le 2 Décembre 2018, pour les plus de 65 ans, sous condition d'être préalablement inscrits.
- Livraison des Colis de Noël pour les plus de 70 ans, désormais sans condition de ressources

Le foyer Eugène Robin

36 résidents autonomes sont logés avec un loyer modéré, avec une restauration proposée sur place.

Un nouveau directeur a été nommé, qui ne loge pas sur place, contrairement à l'ancienne directrice. Des astreintes téléphoniques ont été mises en place et un agent est logé sur place (astreinte une semaine et week-end sur deux).

Tous les résidents disposent d'un dispositif d'urgence pour appeler en cas de problème.

Les huisseries ont été refaites durant l'été. D'ici la fin de l'année, des travaux de mise en sécurité du portail et de la porte d'entrée seront effectués.

Développement d'activités et d'animations avec prochainement la réhabilitation d'un logement 3 pièces en espace convivial. Il s'y réalise des rencontres intergénérationnelles (moments de partage, après-midi crêpes..).

Pour ce qui concerne la santé, elle a pour base de travail le retour des enquêtes réalisées auprès des professionnels par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS).

Par ailleurs, les Beauchampois ont été également interrogés et nous avons eu 135 retours de l'enquête parue dans le Beauchamp Infos.

Depuis 2010, on assiste à une baisse du nombre de médecins spécialistes (dentistes, kiné, ...) et généralistes qui partent à la retraite ou quittent la commune pour une ville avoisinante ou hors du département.

A Beauchamp, il ne reste que 4 médecins généralistes dont la moyenne d'âge est de près de 60 ans. En 2016, 30 000 actes ont été réalisés : soit 4,2 par personne alors que la moyenne est de 3,5 dans l'île de France.

La commune soutient l'accueil de nouveaux médecins. Dans un premier temps modification du local de l'ancien restaurant le San Sergio avec trois bureaux pour y installer en priorité des médecins généralistes avec une aide de la commune qui portera une partie du loyer.

A moyen terme, la création d'une maison médicale ou 2/3 cabinets avec 3/4 spécialistes sera examinée dans les prochains équipements en centre-ville.

Le départ du cabinet des spécialistes à Taverny et le nombre des infirmières trop faible sont des éléments à prendre en compte.

Action au niveau du Val Parisien avec la mise en place de bourses pour les internes en médecine durant 3 ans moyennant une installation sur une commune de l'agglomération.

Pas d'EPAHD sur la commune de Beauchamp actuellement.

Il est rappelé que la Municipalité en intégrant la santé dans le projet d'aménagement urbain et une diversité de logements (privé, social, accession à la propriété) permettant notamment aux jeunes de pouvoir s'installer devrait développer l'attractivité du territoire pour les professions médicales.

La difficulté des jeunes pour se loger et la sous-occupation de logements par les personnes âgées amènent à se poser la question de la colocation (elle se pratique à Paris mais pas seulement).

2. LES PROJETS DU QUARTIER DE LA CHASSE

- Cohabitation jeunes/seniors
- Solidarité entre voisins
 - o Mise en relations
 - o « voisins vigilants »
 - o Bons réflexes

Café des aidants pour soutenir physiquement et moralement.

- Recensement auprès de la CCAS pour se faire connaître pour aider (?) pour les gestes de la vie courante (changement d'ampoule etc...).
- Recensement du besoin : A qui je demande ?
 - o Un moyen pour connaître les besoins.

Plan canicule → avec le téléphone

Avec l'association « voisins solidaires », le système était trop politisé.

« Voisins vigilants » : leur démarche est orientée sur la sécurité, la police.

Le mieux est de se parler entre voisins, vivre les choses ensemble pour mieux se connaître, connaître les problèmes et les attentes avec aussi les conseils de quartier.

3. LES RETOURS SUR CE QUI A ETE FAIT, PAS FAIT, ET RESTE A FAIRE

Avenue des Marronniers/Avenue de l'Egalité

Dès le 15 octobre : avenue des Marronniers, marquage au sol des places de stationnement, en concertation avec les riverains. Ce sera des 2 côtés avec des bacs à fleurs. Peut-être mise en place d'un stop au niveau de l'avenue Morère pour couper l'élan des voitures et les faire ralentir.

Le problème des camions : prévision d'avenant avec le PLU. Peut-être l'ouverture de l'Avenue de l'Égalité sur la D134 pour les camions mais c'est le département qui gère.

Idem au niveau de la 3M où il y a une emprise foncière sur le chemin voier pour les intéressés.

Avenue de l'Égalité au niveau du centre de loisirs, la réorganisation du stationnement est prévue.

Rond-point de la Chasse.

Une partie est mise à la vente : l'ancien square et la maison.

L'objectif est de préserver et embellir ce rond point.

Casser la vitesse et bien définir le bon sens de circulation, car les maisons sur le rond-point peuvent porter à confusion sur le sens de la circulation.

Mise en place d'un plateau de l'avenue des Sapins jusqu'à l'avenue de Gaulle.

Le problème pour traverser la route pour aller à l'association sera aussi étudié.

Un jardin sera aménagé et fermé le soir, interdit aux chiens. Il y aura une réunion avec les riverains.

Le problème du 7 rond point de la chasse a été soulevé suite au relogement par une association de 5 familles.

Le logement aurait subi des modifications sans déclaration préalable et ne serait pas aux normes (.....).

Le square derrière : il y aurait un élagage à prévoir et des branches à retirer.

A propos du parc Barrachin, le bois est en zone naturelle protégée, la parcelle restera à vocation économique. Il est certain qu'il n'y aura jamais de logement.

C'est le 2^{ème} site d>IDF 77 000m² de surface sur 48 hectares. La Ville suit les démarches de la 3M à la recherche d'un repreneur.

Lors d'ateliers participatifs, les habitants ont confirmé le souhait de la Ville. A savoir, pouvoir mettre à disposition des habitants, la pointe du bois, de l'avenue Morère jusqu'à l'avenue Claude Sommer. Le reste du bois ne serait pas concerné et resterait en l'état.

Dans le prolongement de l'avenue Morère, il pourrait ainsi être créé une voie douce de circulation pour rejoindre l'avenue Boulé.

La question de l'entretien de cette partie du bois a été soulevée. Il a été répondu que comme d'autres bois de l'agglomération, il pourrait être porté par la Région.

Il va y avoir aussi une réunion avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour faire de Beauchamp un refuge pour les oiseaux, avec l'aide des écoles. Le but est de ramener des oiseaux et surtout des mésanges pour lutter contre l'invasion des chenilles processionnaires. Cela éviterait les insecticides.

Un rappel a été fait pour la réunion d'étude urbaine le 18/10 à la salle des Fêtes à 20h00. La révision du PLU a pour objectif de protéger les espaces et la qualité de vie à Beauchamp.

Une ville qui vit c'est une ville qui avance.

Problèmes

- de l'avenue Curnonsky où les gens roulent trop vite.
- Autour du centre omnisport où il y a des problèmes de stationnement le week-end.

La réunion s'est clôturée avec le rappel de la soirée des lauréats.

4. AUTRES INFORMATIONS

- La semaine bleue du 8 au 13 octobre avec la signature de la charte du bien vieillir et vie à domicile.
- La semaine de la parentalité en novembre.
- Le repas de Noël en décembre.
- Distribution des colis de Noël.
- Atelier pour aller chez les personnes âgées.
- Projet à venir : mettre en place un pôle handicap.

PROCHAINE REUNION le 2019 à 20h30